



# Proclamation

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'après la clôture de l'élection pour la charge d'échevin No 1, quartier Ouest, pour laquelle il y avait contestation, qui a eu lieu vendredi, le 12 octobre 1906, et après l'examen et l'addition finale des suffrages, d'après les relevés fournis par les différents sous officiers-rapporteurs nommés pour les divers bureaux de votation, qui a eu lieu lundi, le 15ème jour d'Octobre courant, et après l'expiration du délai fixé par la loi pour un décompte devant un juge, j'ai constaté que M. H.-Markland Molson, banquier, 336 rue de la Montagne, a obtenu la majorité des suffrages donnés;

Je déclare en conséquence, ledit M. H.-Markland Molson dûment élu pour ladite charge d'échevin No 1, quartier Ouest.

L.-O. DAVID,  
*Officier Rapporteur.*

HÔTEL DE VILLE,  
Montréal, 20 octobre 1906.



# Aux Entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour réparations aux hôtels de ville de Sainte-Cunégonde et de Saint-Henri" seront reçues au bureau du greffier de la Ville, Hôtel de Ville, jusqu'à midi, vendredi, le 26 courant, pour certaines réparations à faire auxdits édifices.

Les plans et devis pour ces travaux ont été préparés par M. L.-R. Montbriant, architecte, et pourront être examinés à son bureau, No 230, rue Saint-André.

Un dépôt équivalent à 10 pour cent du prix demandé pour l'exécution des travaux en question, sous forme d'un chèque accepté, à l'ordre du trésorier de la Ville de Montréal, devra accompagner chaque soumission.

La Commission ne s'engage à accepter aucune soumission, pas même la plus basse.

L.-O. DAVID,  
*Greffier de la Ville*

BUREAU DU GREFFIER DE LA VILLE,  
HÔTEL DE VILLE,  
Montréal, 16 octobre 1906.



# Ferme Amos

Aggrandissement de la Ferme Amos dans le quartier St-Denis de la Cité de Montréal.  
(aux fins d'établir un parc.)

## AVIS AUX CONTRIBUABLES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de contribution foncière spéciale pour l'agrandissement de la Ferme Amos, dans le quartier Saint-Denis de la Ville de Montréal, est complété et est maintenant déposé au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

W. ROBB,  
*Trésorier de la Ville.*

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA VILLE,  
HÔTEL DE VILLE,  
Montréal, 16 octobre 1906.



# Proclamation

PUBLIC NOTICE is hereby given that, after the close of the election for the office of Alderman No. 1, West ward, for which there was a contest, held on Friday, the 12th October 1906, and after the examination and final addition of the votes cast, according to the statements furnished by the different deputy returning-officers appointed for the several polls, which took place on Monday, the 15th October inst., and after the expiration of the delay fixed by law for a recount before a judge, I ascertained that Mr. H. Markland Molson, banker, 336 Mountain street, had obtained the majority of the votes cast;

I therefore declare the said H. Markland Molson duly elected for the said office of Alderman No. 1, West ward.

L. O. DAVID,  
*Returning Officer.*

CITY HALL,  
Montreal, 20th October 1906.



# To Contractors

Sealed tenders, addressed to the undersigned and endorsed "Tender for repairs to the Town halls of Ste. Cunégonde and St. Henry" will be received at the office of the City Clerk, City Hall, up to noon, Friday, the 26th inst., for certain repairs to be made to the said town halls.

The plans and specifications for such works have been prepared by Mr. L. R. Montbriant, architect, and may be examined at his office, No. 230 St. André street.

A deposit equal to 10 per cent of the price asked for the works in question, in the form of an accepted cheque, to the order of the City Treasurer, must accompany each tender.

The Committee does not bind itself to accept the lowest or any tender.

L. O. DAVID,  
*City Clerk*

CITY CLERK'S OFFICE,  
CITY HALL,  
Montreal, 16th October 1906.



# Amos Farm

Enlargement of the Amos Farm in the St. Denis Ward of the City of Montreal. (for the purpose of establishing a park.)

## NOTICE TO RATEPAYERS

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Roll of Special Assessment for the enlargement of the Amos Farm in St. Denis ward of the City of Montreal, is completed and is now deposited in the office of the undersigned, at the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment are required to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,  
*City Treasurer*

CITY TREASURER'S OFFICE,  
CITY HALL,  
Montreal, 16th October 1906.